



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



UNION EUROPÉENNE

Projet bénéficiaire
du Fonds européen
de développement régional



agridea

ENTWICKLUNG DER LANDWIRTSCHAFT UND DES LÄNDLICHEN RAUMS
DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'ESPACE RURAL
SVILUPPO DELL'AGRICOLTURA E DELLE AREE RURALI
DEVELOPING AGRICULTURE AND RURAL AREAS

Appel à communication

L'économie du don au cœur du fonctionnement des entreprises familiales

Colloque international

T RUPTURES *familiales* & E ntreprises

16 et 17 juin 2015

Université de Franche-Comté, Besançon

Argumentaire :

Ce colloque clôt et prolonge une recherche comparative franco-suisse portant sur les ruptures de trajectoires dans les très petites entreprises rurales. Cette enquête conduite dans l'Arc jurassien montre, à la suite des travaux sur l'artisanat, le commerce et l'agriculture, l'imbrication de la sphère domestique et de la sphère professionnelle. La famille est un élément central des modes d'organisation du travail et des modalités de transmission des entreprises : on constate toujours une forte implication du couple au travail, une division genrée des tâches, la propriété familiale du capital investi dans l'entreprise ainsi que la fabrication d'un héritier dans les entreprises. La logique patrimoniale organise la répartition genrée du travail dans laquelle la place des femmes ou des hommes fonctionne comme une variable d'ajustement aux exigences du patrimoine. Elle organise également la transmission des entreprises et la fabrication de l'héritier successeur. Ainsi, le patrimoine soumet-il les acteurs à une logique qui dépasse leurs choix individuels.

Dans ce colloque, nous nous inspirerons des connaissances produites sur les entreprises familiales pour interroger leur fonctionnement dans une perspective maussienne d'économie du don.

La prise en compte de la logique familiale de production et de reproduction fait apparaître l'importance des liens intergénérationnels, mais aussi de l'inscription des entreprises dans un environnement économique et politique local, ainsi que la prise en compte d'une temporalité longue qui lie les générations les unes aux autres. Le mélange des sphères familiale et professionnelle n'est sans doute pas l'apanage de la petite entreprise. La comparaison du fonctionnement et de la transmission des petites et grandes entreprises sera donc la bienvenue dans ce colloque.

Les axes du colloque seront articulés autour des questions suivantes :

- **Quelle(s) conception(s) du risque a le petit entrepreneur ?**

Le chef d'une TPE envisage le risque avant tout sous un angle économique et technique. Faire face à d'éventuelles difficultés financières est vu comme contribuant à la bonne marche de l'entreprise et au maintien des liens familiaux et affectifs. La relation inverse, c'est-à-dire l'impact possible de mésententes ou de problèmes familiaux sur le bon fonctionnement de l'entreprise et portant sur sa viabilité, est peu évoquée et de fait rarement anticipée. Cette conception paraît fortement partagée par les différents intermédiaires professionnels (comptables, organismes financeurs, organismes de conseils et de formation, etc.) qui se focalisent prioritairement (exclusivement ?) sur la viabilité économique de l'entreprise.

- **La dimension familiale : une chance pour l'entreprise, un risque pour l'entourage familial du chef ?**

Beaucoup d'entreprises familiales patrimoniales, où la transmission intergénérationnelle est fortement privilégiée, s'appuient sur une mobilisation importante de la force de travail familiale à moindre coût, voire gratuite. S'il est clair que cela représente un avantage économique pour l'entreprise, cette captation se fait au détriment de la reconnaissance et de la protection sociale et juridique des

personnes qui fournissent ce travail, en premier lieu la conjointe du chef d'entreprise. Cela peut donc aussi représenter un sujet de tension entre les acteurs et représenter une fragilité pour l'entreprise lors de ruptures familiales (divorce, accident, décès).

- **Pourquoi le risque familial est-il si peu problématisé ?**

La forte imbrication famille-entreprise va de pair avec une conception de la gestion de l'entreprise basée sur la confiance et la force du lien affectif. Vouloir découpler les relations familiales d'avec les relations professionnelles, c'est remettre en cause cette conception au cœur du projet de reprise-crédation de l'entreprise.

- **Les entreprises au féminin présentent-elles d'autres conceptions du fonctionnement de l'entreprise familiale ?**

En cas de rupture, les cheffes de TPE paraissent présenter d'autres caractéristiques. Elles semblent moins dépendantes des autres membres de la famille et paraissent compter plus sur leurs propres ressources pour faire face à la rupture. Alors que les hommes auraient tendance à considérer comme « naturel » le fait de mobiliser la main-d'œuvre familiale à moindre coût, les cheffes de petites entreprises semblent plus attachées à réussir sans l'aide de leurs proches. Si la création en solitaire implique plus de difficultés pour les femmes que pour les hommes, en cas de rupture les femmes semblent mieux faire face. Il convient donc d'affiner notre connaissance des TPE dirigées par des femmes.

- **Comment les ruptures familiales rendent-elles plus saisissables les logiques de fonctionnement des entreprises familiales ?**

Grandes ou petites, les entreprises familiales se créent, se développent et se transmettent selon une logique de don et de contre-don dans laquelle les biens familiaux sont à considérer comme des liens. Au-delà d'une analyse des liens économiques, il convient de prendre en compte la dimension affective des échanges professionnels que Norbert Alter nomme si joliment « faire du sentiment ». La loi du patrimoine fait apparaître des liens d'échange, de réciprocité, de don et de dette qui marquent de leur empreinte le fonctionnement spécifique des entreprises familiales.

Modalités de soumission :

Cet appel à communication est ouvert à tou-te-s les chercheur-e-s en sciences humaines et sociales. Les propositions pourront porter sur une ou plusieurs des dimensions présentées dans l'argumentaire.

- **Le résumé de 2000 signes de la communication doit être envoyé avant le 4 Mai** à dominique.jacques-jouvenot@univ-fcomte.fr; maylis.sposito@edu.univ-fcomte.fr; yvan.droz@graduateinstitute.ch ; fenneke.reysoo@graduateinstitute.ch
- Vous serez informés des communications sélectionnées le 18 Mai
- Le colloque aura lieu les 16 et 17 Juin à l'Université de Franche Comté, 30 rue Mégevand, 25000 Besançon.

Pour les inscriptions et/ou informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter :

Dominique Jacques-Jouvenot : dominique.jacques-jouvenot@univ-fcomte.fr

Maylis Sposito : maylis.sposito@edu.univ-fcomte.fr.